

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-Girouard **tenue le mardi 4 février 2104 à 19h00**
au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences : Madame Olga Martin, parent membre
Madame Marie-France Riopel, parent membre
Monsieur Alain F.Dussault, parent membre
Madame Janique Taillon, parent membre
Madame Anne Boucher, directrice
Madame Lucie Durocher, représentante du personnel enseignant
Madame Lucie Levesque, représentante du personnel enseignant
Madame Rachel Morrisseau, représentante du personnel enseignant
Madame Mélanie Lavoie, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Côté, représentante du service de garde
Monsieur Benoît Des Croisselles (arrivée : 19h28)

Absence : Aucune

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Alain F.Dussault, président, constate qu'il y a quorum.
La réunion est ouverte à 19h05.

AG-13.14.20

2. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2013 et suivi
4. Parole au public

Pour adoption

5. Bénévole de l'année

Pour approbation

- 6.a Conférence sur la persévérance à l'école De Mortagne
- 6.b Demande de financement – Semaine de lecture

Pour consultation

6. Campagne de financement
7. Semaine du personnel
8. Critères de sélection de la direction d'école

Pour information

9. Parole à la représentante du SDG
10. Parole au représentant du comité de parents
11. Correspondance du président
12. Autres points d'information
 - 13.1
 - 13.2
 - 13.3

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Mélanie Lavoie et secondé par madame Marie-France Riopel d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 4 février 2014.

ADOPTÉ

AG-13.14.21

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2013

Il est proposé par madame Lucie Durocher et secondé madame Mélanie Lavoie d'adopter le procès-verbal de la séance 3 décembre 2013.

Suivi : aucun

- 4. Parole au public**
Nil
- AG-13.14.22** **5. Bénévole de l'année**
Il est proposé par madame Janique Taillon et secondé par monsieur Alain F.Dussault que monsieur Alain Gagnon, bénévole du Centre de l'Action Bénévole de Boucherville, soit nommé bénévole de l'année à l'école Antoine-Girouard.
- ADOPTÉ**
- AG-13.14.23** **6a Conférence sur la persévérance à De Mortagne**
Une conférence est organisée à l'école De Mortagne sur la persévérance pour les élèves de 5^e année.
Conférencier : monsieur Frédérique Dion
Date : le 13 février 2014 en avant-midi
Il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par madame Mélanie Lavoie d'approuver la sortie des élèves de 5^e année pour la conférence sur la persévérance à l'école De Mortagne.
La proposition est approuvée à l'unanimité.
- ADOPTÉ**
- AG-13-14.24** **6b Semaine de la lecture**
Le comité de lecture de l'école Antoine-Girouard souhaite souligner l'importance de la lecture et de l'écriture en invitant le conteur, monsieur François Lavallée.
L'activité se déroulera le 1^{er} et 2 avril prochain pour tous les élèves de l'école.
Le coût de l'activité pour les deux journées sera de : 1793,61 \$ (pour 2 journées).
Le montant demandé pour défrayer les coûts de cette activité sera pris à même le fonds à destination spéciale de l'école.
Il est proposé par madame Rachel Morriseau et secondé monsieur Alain F.Dussault d'approuver la demande de budget pour l'activité de la semaine de lecture.
La proposition est approuvée à l'unanimité.
- ADOPTÉ**
- 7. Campagne de financement**
Madame Boucher explique en quoi consiste l'organisation de la campagne de financement des fleurs annuelles et des fines herbes. Madame Marie-France Riopel propose de relancer une demande de parents bénévoles afin de pouvoir reconduire cette campagne de financement. Madame Boucher enverra une note dans le « Mot d'Antoine » pour recruter des bénévoles.
- 8. Semaine du personnel**
Madame Boucher propose que la semaine du personnel soit du 17 au 21 mars.
Des suggestions : petits plats préparés par les parents, gâteries, etc.
Un petit mot pour souligner la semaine du personnel sera écrit dans le « Mot D'Antoine ».
- AG-13-14.25** **9. Critères de sélection de la direction d'école**
Pour l'année 2014-2015, il est proposé par madame Marie-France Riopel de reconduire les mêmes critères de sélection que ceux de l'année 2013-2014.
Les critères de sélection d'une direction pour l'école Antoine-Girouard sont les suivants :
- Direction avec force pédagogique et proactive auprès de la clientèle;
- Que la direction :
 . Affiche une transparence constante;
 . Diffuse l'information;
 . Manifeste sa confiance envers le personnel de l'école et lui apporte son soutien;
 . Direction avec gestion efficace et dynamique des ressources humaines financières et matérielles, en fonction des besoins du milieu.
Il est proposé par madame Olga Martin d'accepter les critères de sélection du directeur d'école.
La proposition est adoptée à l'unanimité.
- ADOPTÉ**

10. Parole à la représentante du SDG

Madame Julie Côté mentionne que suite à la vente des produits fabriqués par les enfants du service de garde juste avant Noël, un montant de 726\$ a été amassé et remis à la guignolée du temps des fêtes.

11. Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Dussault fait un résumé des 2 rencontres :

12 décembre 2013

- Consultation sur le plan triennal des calendriers scolaires;
- Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;
- Adoption du budget de fonctionnement 2013-2014 du comité de parents;
- Deux conférences confirmées : Développement sain de la sexualité chez les enfants de 6 à 12 ans et sur l'estime de soi.

23 janvier 2014

- Transition des élèves du primaire au secondaire;
- Contribution financière des parents;
- Consultation sur les écoles à vocation particulière.

12. Correspondance du président

Dépôt d'un document sur une conférence par monsieur Patrice Ryan.

13. Autres points d'information

Nil

14. Parole au public

Nil

AG.13.14.26

15. Levée de l'assemblée

Madame Lucie Levesque propose la levée de l'assemblée à 20h15.

ADOPTÉ

La direction

Le président

Madame Anne Boucher

Monsieur Alain F. Dussault